



Deménagement de mon ex-femme

Par **liloudidier**, le **14/01/2016** à **20:30**

bonjour je voudrez savoir quel son mais droit et quoi faire je suis divorcé depuis 4ans donc 4 enfants née de cette union 3 garçon 1 fille depuis le jour ou mon ex femme a quitter le domicile j'ai a ma charge més 2 fils ainer qu'il depuis non j'amer hu de nouvel de leur mere et ne l'on j'amer revue depuis car elle et a sortie de sa vie mon ainer avez 18 ans edemi au moment de la separation et mon second 12 ans aujourd'hui il son agée de 23 et 17 ans et il on plus j'amaïs revue leur mere je les et avec moi et je n'est j'amaïs demander une aide ni un sous et elle a hu la garde des 2 plus petits puis il y a 1 ans edemi et ma donner mon 3em fils ke j'ai a ma charge et quel voix un week-end sur 2 et la moitier des vacance et elle a garder ma fille de 12 ans que j'ai egalement un week-end sur 2 et la moitier des vacance on vie tout les 2 a perpignan et la elle compte demenager en fevrier 2016 a grenoble a 443km de perpignan car elle a demander sa mutation car son conjoint avec qui elle vie depuis 4 ans a etait muter a genoble donc elle a demander aussi sa mutation et aparament elle m'a dit demenager a genoble et elle veux que je paye l'aller retour pour ma fille et moi je ne peux pas j'ai un salair et j'ai més 3 fils a charge et je suis tout seul elle elle a que ma fille elle a son salaire et selui de son conjoint donc comment je peut faire pour que je ne sois pas obliger de payer? car elle par pour elle pas pour le bien de ma fille merci de me repondre car je suis perdu